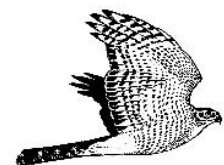


# 11/1/2015 Projet associatif de protection de la nature

---



## LO PARVI – BILAN 2015



LO PARVI

**Lo Parvi s'est fixé 10 objectifs de protection de la nature,  
hiérarchisés de A à J par ordre d'importance :**

- A) Agir pour la conservation des espèces patrimoniales.
- B) Augmenter la surface des espaces naturels protégés dans l'Isle Crémieu et contribuer à leur gestion.
- C) Participer à la protection et à la gestion de l'eau et des zones humides.
- D) Limiter l'impact des carrières sur le patrimoine naturel et développer les réaménagements écologiques.
- E) Lutter contre la fragmentation des paysages par les infrastructures linéaires et l'étalement urbain.
- F) Maintenir une veille contre les pollutions des écosystèmes.
- G) Promouvoir une gestion forestière favorable à la biodiversité.
- H) Favoriser une gestion raisonnée des jardins et espaces verts.
- I) Participer au développement d'une agriculture respectueuse de la protection des sols et de la biodiversité.
- J) Inciter aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables respectueuses des milieux naturels.

# Volet protection de la nature du Projet associatif de Lo Parvi Bilan synthétique 2015

Le volet « protection » du projet associatif de Lo Parvi a été présenté lors de l'Assemblée Générale de 2013. Il comporte 10 objectifs et 76 actions définis pour 5 années (de 2013 jusqu'à 2017). Vous trouverez ci-dessous un résumé des actions réalisées en 2015 en fonction des grands objectifs.

## **A) Agir pour la conservation des espèces patrimoniales.**

### *Statut des espèces :*

L'Atlas herpétologique de Rhône-Alpes a été édité par la LPO (les données de Lo Parvi sont intégrées).

La liste de référence des espèces de l'Isle Crémieu en Isle Crémieu a été bien avancée afin de les importer dans Serena.

La réalisation d'un inventaire sur les orthoptères par Yoann Braud dans la RNR des étangs de Mépieu a permis la découverte d'espèces patrimoniales.

L'association Flavia a réalisé la mise à jour de la liste d'alerte des papillons de jour de l'Isle Crémieu.

Lo Parvi a participé à la définition du statut de la faune en Isère (avec LPO/Muséum/CDI/FLAVIA/ROSALIA/Universités /Fédé pêche/ fédé de chasse/Miramella/bureaux d'études, etc.

### *Réseau de conservation de la flore :*

Lo Parvi a continué le suivi de l'orcanette des sables à St Romain/Verna avec le Conservatoire Botanique Alpin (renforcement de populations). La gestion du site à Iberis de Timeroy se poursuit à Crémieu. Lo Parvi a transmis des graines d'Iberis au Jardin botanique de la ville de Lyon pour conservation.

### *Rainette verte :*

Le réaménagement réalisé sur la zone humide de Sermérieu a permis aux rainettes de se reproduire sur le site en 2015. Les mesures compensatoires sur la zone humide à Parmilieu ont été réalisées (mise en eau en décembre). Les mesures compensatoires zones humides de la ViaRhôna à Bouvesse-Quirieu ont été réalisées également en fin d'année.

Plusieurs préconisations de réaménagements de carrières et des mesures compensatoires à Arandon et Passins devraient être bénéfiques pour la rainette.

Les populations sur la RNR Mépieu et plusieurs ENS sont suivies.

### *Espèces emblématiques :*

Des corrections de la plaquette papillons de jour ont été réalisées afin de la rééditer.

Poursuite de la diffusion des plaquettes amphibiens et reptiles.

## Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi- bilan 2015

### *Cistude :*

Une étude de la (non)présence de l'espèce dans l'ENS du Val d'Amby a été réalisée.

Lo Parvi a participé à l'envoi des informations pour les bilans du Plan Régional d'Actions (PRA) et du Plan National d'Actions (PNA).

Lo Parvi a obtenu un arrêté préfectoral permettant le tir et la capture des tortues de Floride en Isère (comme réalisé en Savoie et dans l'Ain).

Lo Parvi a participé à l'étude de faisabilité de réintroduction de la Cistude portée par le CEN 38 dans la RN du Grand Lemps.

Proposition auprès de la mairie de Sermérieu et du département d'agrandissement de l'ENS de Sermérieu sur le marais d'Olouise pour intégrer une petite population de cistude.

Présentation d'un « poster » du bilan cistude de l'étang de Lemps aux rencontres scientifiques jurassiennes.

### *Ecrevisse à pieds blancs :*

Une étude de la population de l'ENS du marais de Peysse (Morestel) a été réalisée par la Fédération de pêche avec Lo Parvi.

Dans le cadre du porter à connaissance de l'étude sur les affluents du Catelan, une sensibilisation des acteurs du territoire à la présence d'écrevisses à pieds blancs a été réalisée.

### *Chauves-souris :*

Rencontre de la nouvelle propriétaire de la grotte de Beptenaz suite au décès de l'ancien propriétaire afin de maintenir les populations en place.

Installation de gîtes artificiels dans les arbres et sous un pont dans le cadre de mesures compensatoires « carrière » à Passins.

Les colonies de reproduction connues autour de la RNR des étangs de Mépieu ont été contrôlées.

### *Centre des soins pour animaux sauvages :*

Plusieurs animaux blessés ont été transportés auprès du centre de soins « le Tichodrome »

## **B) Augmenter la surface des espaces naturels protégés dans l'Isle Crémieu et contribuer à leur gestion.**

### *Réserve Naturelle du Haut Rhône :*

Le comité consultatif s'est réuni fin juin 2015. Le Syndicat du Haut Rhône (SHR) a été nommé gestionnaire de la Réserve.

Le comité scientifique inter-réserves (Platière, Ramières, Drac, Haut-Rhône) a été créé.

Le recours, devant le Conseil d'Etat, des opposants à la Réserve Naturelle a été rejeté par ce dernier.

L'appel d'offre pour trouver un conservateur et un garde/technicien a été lancé par le SHR, les embauches sont prévues début 2016.

### *Compléter le réseau d'Espaces Naturels Sensibles :*

Un projet d'agrandissement de l'ENS de Sermérieu sur la tourbière d'Olouise a été proposé à la mairie et au département, il devrait aboutir en 2016.

La labellisation de l'ENS local de Vignieu (étang et zone humide de Suzel) a été réalisée.

Deux diagnostics ont été réalisés par Lo Parvi afin de labelliser en ENS locaux deux zones humides : le marais de Pételin à Corbelin et l'étang de Torjonas à St Baudille de la Tour.

### *Mise en place d'un ENS sur les paléo-méandres du Bouchage/Les Avenières :*

## Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi- bilan 2015

Poursuite du travail avec le Syndicat du Haut Rhône (SHR) sur la gestion de parcelles (ACCA + commune du Bouchage et des Avenières) situées dans les paléoméandres de l'Huert dans le cadre d'un contrat biodiversité du Haut Rhône avec la Région et différents partenaires.

### *Animation des sites ENS locaux auprès des collectivités locales :*

Participation à la réalisation des plans de gestion de l'ENS des communaux de Trept, du ruisseau de St Savin, de la tourbière de Charamel, de la tourbière du pré maudit, de la dune sableuse de Vignieu. Participation au comité de pilotage des différents ENS actifs et suivi de plusieurs actions de gestion.

### *Accompagner la mise en place de l'ENS départemental de la Rama-Billonay (site labellisé mais maîtrise foncière insuffisante) :*

Une action de débroussaillage de pelouses sèches est envisagée dans le cadre des MAEC entre l'opérateur Natura 2000 et un exploitant agricole sur des parcelles communales. Cela pourrait être une base pour lancer l'animation foncière sur ce site.

### *ENS départemental du lac de Save :*

Gestion et surveillance du site. Réalisation du diagnostic du plan de gestion Lac de Save-Peyse-Laurentière-étangs de Passins (cartographie des habitats, listes faune et flore, usages, potentiel éducatif).

Plusieurs acquisitions foncières (8.5 ha – Ouest lac de Save et marais de Peyse) et une convention de gestion (6.75ha marais de Peyse). Un salarié installé sur place dans bâtiment ainsi qu'un guide nature durant l'été.

Plusieurs opérations en lien avec l'activité agricole ont d'ores et déjà été mises en place.

### *ENS départemental de l'étang de Lemps :*

Mise en place de l'ensemble des actions de gestion prévues dans le plan de gestion.

Convention passée avec la commune de St Baudille de la Tour pour l'extension sur le molard Marcolay (pâturage pelouse sèche).

### *Agriculture à Haute Valeur Naturelle :*

Poursuite de la gestion des prairies sur l'étang de Lemps avec un agriculteur bio et local. Poursuite du maintien des prairies sur la RNR des étangs de Mépieu avec 2 agriculteurs locaux. Poursuite pâturage bovin avec agriculteur local sur ENS étangs de Passins et sur lac de Save.

Mise en place d'une nouvelle agricultrice au Nord de lac de Save (pâturage équin) et d'un nouvel agriculteur (élevage bovin) à la Laurentière.

Poursuite sur l'ENS des communaux de Trept du pâturage bovin avec agriculteur local.

### *Site Natura 2000 :*

Le nouveau Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) a permis d'étendre les dispositions agri-environnementales, réservées au départ à Natura 2000, à l'ensemble des communes des communautés de communes (Pays des couleurs, Balmes dauphinoises et Isle Crémieu).

### *Réserve Naturelle Régionale (RNR) des étangs de Mépieu :*

Troisième année du 3<sup>ème</sup> plan de gestion réalisée conformément au programme.

### *Réseaux de gestionnaires :*

Participation au congrès et AG de RNF + commission scientifique (8 jours)

Participation aux groupes régionaux de RNF ; commission police de la nature, gestion et scientifique (3 jours)

Participation au pôle régional gestion piloté par le CEN Rhône-Alpes.

Participation à la commission technique et scientifique d'examen des plans de gestion des ENS du département de l'Isère.

**ZNIEFF :**

Récolte des données naturalistes dans la base de données de Lo Parvi en vue de la révision à venir.

**C) Participer à la protection et à la gestion de l'eau et des zones humides.***Contrat de rivière sur les affluents du haut Rhône :*

Embauche d'un chargé de missions « rivières » (Samuel Monnet) par les communautés de communes du Pays des Couleurs et de l'Isle Crémieu. Mise en place d'un comité de pilotage pour l'instauration d'un contrat pluri-thématique (ex contrat de rivière) en partenariat avec l'Agence de l'Eau et le Département.

Travail en cours de distinction fossés/cours d'eau avec différents partenaires, supervisé par l'Etat.

*Diagnostic écologique des affluents du Catelan :*

Etude finalisée et présentée devant les différents partenaires. L'étude servira de base pour le projet de contrat Vert et Bleu porté par le SMABB (poursuite du contrat de rivière et élargissement à la thématique des corridors biologiques).

Diffusion assurée sur un serveur par l'opérateur Natura 2000.

*Mise en place de plans de gestion de zones humides avec le SMABB:*

L'étude naturaliste (faune/flore/habitats) du marais d'Olouise a été achevée et présentée aux différents partenaires (SMABB, Syndicat des Eaux Dolomieu-Montcarra, élus, agriculteurs, chasseurs, services de l'Etat, Agence de l'Eau). L'étude propose un projet d'extension de l'ENS communal sur la tourbière d'Olouise. Une acquisition foncière a été réalisée par le Syndicat des eaux sur une partie du périmètre d'études (notamment la tourbière). La mesure compensatoire (réhabilitation d'un remblaiement sur la zone humide d'Olouise) est opérationnelle.

Les mesures MAEC sur le captage d'eau et la zone humide de Sermérieu sont en cours (75% des agriculteurs éligibles ont engagé des mesures sur le captage).

*Mesures compensatoires zone humide :*

Prospection de terrain réalisée pour assurer le suivi des mesures compensatoires de la CCVT dans le marais de la Tour.

Travail avec la CCPC pour la mesure compensatoire zone humide de la ViaRhona (piste cyclable/voie verte du Léman à la mer Méditerranée), mesures réalisées sur Bouvesse-Quirieu (remise en eau de 2 ha de marais communal autrefois drainé mais aujourd'hui sans vocation agricole).

Travail avec la CC des vallons du Guiers pour les mesures compensatoires de la zone humide d'Aoste (déviation + ZAC). Sites trouvés intégralement sur Aoste, pour certains situés au sein de la RN du Haut Rhône en attente examen CSRPN puis validation par l'Etat.

La candidature de la CCBD à l'appel d'offre sur la préservation des zones humides (site Vignieu-Saint Chef, marais de Crucilleux-ruisseau du Ver) a été retenue. Un bureau d'étude a été missionné pour réaliser le plan d'actions.

La mesure compensatoire du syndicat des eaux Dolomieu Montcarra a été réalisé sur Sermérieu (déremblayage zone humide) et est fonctionnelle (accueil de pontes d'amphibiens notamment rainette verte !) + Acquisition de parcelles de tourbière pour intégrer l'ENS de Sermérieu.

Aide du Syndicat des Eaux du Plateau de Crémieu pour réalisation de mesures compensatoires zone humide à Parmilieu. Les mesures compensatoires ont été entièrement réalisées (petit étang + 3 mares).

*Captages d'Alimentation en Eau Potable :*

Suivi des réunions de bilan annuel sur Sermérieu et Bouvesse-Quirieu. Sur le captage de Sermérieu les MAEC ont commencées (75% des agriculteurs éligibles ont engagé des mesures sur le captage).

## Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi- bilan 2015

Pour Bouvesse-Quirieu l'opération commence en 2016 (poursuite jusqu'en 2015 des anciens contrats).

Participation à la réunion annuelle sur la limitation de l'emploi des engrais et pesticides piloté par la Chambre d'Agriculture (opération Terre et Eau).

Participation à l'élaboration du Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) de l'Isle Crémieu (intégrant les captages eau potable, zones humides, ENS, corridors biologiques et Natura 2000) porté par la CCIC.

### **D) Limiter l'impact des carrières sur le patrimoine naturel et développer les réaménagements écologiques.**

#### *Commission Départementale Nature Paysages et Sites groupe carrières :*

Participation aux 3 réunions de la commission départementale des carrières (nombreux dossiers sur l'Isle Crémieu cette année).

#### *Comités de suivi des carrières de l'Isle Crémieu :*

Participation au suivi des carrières de : St Romain de Jalionas, Porcieu-Amblagnieu, Courtenay, Bouvesse-Quirieu, Creys-Mépieu

#### *Travail avec les carriers :*

Travail avec la société Perrin pour les carrières de Passins et Arandon et le réaménagement de la carrière de Mépieu. Travail avec la société Favier pour le réaménagement de la carrière de Courtenay, travail avec les « carrières du Bugey » pour la carrière de Porcieu-Amblagnieu, avec la société Ytong pour le projet d'extension de la carrière de St Savin.

Signature d'une convention avec la société Vicat, la Chambre d'Agriculture de l'Isère et la commune de Creys-Mépieu pour le réaménagement agro-écologique de la carrière de la plaine de Faverges à Creys-Mépieu.

#### *Carrières illégales :*

Une carrière illégale sur Faverges de la Tour a été arrêtée et l'auteur condamné par la justice à remise en état du site suite à l'intervention de la Frapna.

### **E) Lutter contre la fragmentation des paysages par les infrastructures linéaires et l'étalement urbain.**

#### *Participer à l'élaboration des documents d'urbanisme (non identifié en tant que tel dans le projet associatif de Lo Parvi) :*

Accompagnement du Syndicat Mixte de la Boucle en Dauphiné (Symbord) pour la révision du SCOT sur la partie état initial de l'environnement.

Participation à plusieurs PLU (Aoste, Chamagnieu, Dizimieu, Parmilieu, St Hilaire de Brens, St Romain de Jalionas, Trept, Tignieu-Jamezyzieu, Vasselin, Vignieu Vénérieu,). Création d'une commission « aménagement du territoire » à Lo Parvi.

#### *Ecluse de Brégnier-Cordon :*

L'étude de la CNR est terminée. Lo Parvi et la Frapna ont sensibilisé les élus aux coûts et aux problèmes que pourraient générer cette écluse et sur l'utilisation de la rente de Rhône.

#### *Equipements des lignes électriques :*

Intégration de la ligne de la RNR de Mépieu dans la programmation 2016 via la convention LPO.

Intégration de la trame aérienne dans l'état initial de l'environnement du SCOT BRD et remontée des infos à la LPO.



## Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi- bilan 2015

### *Véloroute (ViaRhôna) :*

Accompagnement de la CCPC pour le chantier de la ViaRhona et les mesures compensatoires sur la zone humide de Bouvesse-Quirieu.

Transmission d'informations au bureau d'études chargé du tracé de la ViaRhona pour la CCIC.

### *Déviations de villages :*

Poursuite du travail sur les mesures compensatoires de la déviation d'Aoste avec la communauté de communes des vallons du Guiers (restauration de zones humides dans la RN du Haut Rhône). Travaux de la déviation en cours. Etude de la déviation de Flosailles en cours.

### *Passages à faune :*

Réalisation d'un passage à faune par le Département à Morestel sur un affluent de la Save. Etude en cours par le Département sur un pont enjambant le ruisseau de St Savin.

Mise en « transparence » du convoyeur à bandes Vicat entre Mépieu et Montalieu.

## **F) Maintenir une veille contre les pollutions des écosystèmes.**

### *Diminution du volume des déchets verts :*

Transfert intégral du broyeur de Lo Parvi au Sictom de Morestel qui a pris entièrement le relais de Lo Parvi pour le prêt aux particuliers (490 heures de broyage en 2015) et a développé un service aux communes et collègues (182 heures de broyage en 2015).

### *Décharges sauvages :*

Travail constant de la commission veille écologique qui a repéré et dénoncé 6 décharges sauvages sur :

Aoste (1), Corbelin (1), Janneyrias (1), Soleymieu (1), Trept (2).

Plusieurs dossiers ne sont pas encore réglés.

### *Déchets toxiques :*

Une tournée des décharges de matériaux inertes a été réalisée avec la DREAL (12). C'est sur la commune de Parmilieu que le problème est le plus important. 5 Sociétés doivent régulariser leurs dossiers, les autres feront l'objet d'un procès-verbal.

La récupération de pneus a été lancée dans les déchetteries par le Sictom de Morestel. Une opération de la chambre d'agriculture est en cours auprès des agriculteurs (récupération des pneus utilisés pour l'ensilage) dans le cadre du CDRA.

Participation à l'enquête publique pour l'agrandissement du centre de récupération des VHU à Soleymieu.

Intervention auprès de l'administration et de la mairie des Avenières sur les feux extérieurs effectués par la société Efectis.

### *Carte des anciennes décharges :*

Carte remise à jour et transmise au SCOT BRD pour l'état initial de l'Environnement.

### *Pollution lumineuse :*

Une sortie sur les étoiles (et la pollution lumineuse) a été organisée par Lo Parvi avec l'aide d'une association spécialisée de Sermérieu dans le cadre de son programme de sorties annuelles.

Un article est paru dans la circulaire de Lo Parvi.

Un outil pédagogique a été créé par la Frapna.

### *Engins de loisirs motorisés :*

L'ONCFS a verbalisé quelques contrevenants sur le secteur d'Anton/Villette d'Anthon principalement.



## Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi- bilan 2015

### *Veille écologique :*

11 réunions de la commission veille écologique de Lo Parvi. La commission a perdu cette année son « pilier » en la personne de Jack Galtié...

### *Mission Inter service de l'Environnement :*

Participation au groupe « police » régional du réseau des réserves de Rhône-Alpes.

Plainte auprès de l'ONCFS contre un photographe animalier en infraction sur la RNR des étangs de Mépieu et étalant ses « exploits » sur internet.

## **G) Promouvoir une gestion forestière favorable à la biodiversité.**

### *Bonnes pratiques forestières :*

Mise en place du plan de gestion forestier et des îlots de senescence dans le bois de Champdieu dans la RNR des étangs de Mépieu. Mise en place chantier de débardage à cheval sur la RNR de Mépieu.

Maintien des îlots de senescence sur plusieurs ENS (étangs de Passins, étang de Lempis, méandre du Saugey).

Un article sur la gestion forestière et la biodiversité a été rédigé pour le bulletin municipal de Creys-Mépieu.

### *Conversion des boisements :*

Mise en place du plan de gestion forestier dans le bois de Champdieu (RNR des étangs de Mépieu) qui favorise le taillis sous futaie.

Travail avec un expert forestier (Jean-Loup Bugnot) pour le plan de gestion des boisements de l'ENS des coteaux de St Roch à la Balme les Grottes.

Mesures compensatoires boisées pour carrière de Passins (Perrin) avec gestion en taillis sous futaie des boisements communaux d'Arandon (via l'ONF).

### *Enrésinement et plantations de peupliers :*

Dans le cadre de la mesure compensatoire de la déviation d'Aoste, la peupleraie communale située dans l'emprise de la RN du Haut Rhône sera transformée progressivement (coupe + senescence) en forêt alluviale.

## **H) Favoriser une gestion raisonnée des jardins et espaces verts.**

### *Gestion « raisonnée » des espaces verts :*

Les communes d'Annoisin-Chatelans, de Janneyrias, la communauté de communes des Vallons de la Tour et 8 communes de ce secteur (Cessieu, Rochetoirin, Dolomieu, la Chapelle de la Tour, St Didier de la Tour, Le Passage, La Tour du Pin, Faverges de la Tour) ont signé la charte zéro pesticide (animée par Fredon/Frapna au niveau régional et localement par le SMABB).

### *Fauche tardive des bords de route et chemins :*

Poursuite des actions du département et de la CCIC pour la fauche tardive et le non emploi de pesticides.

### *Plantation de haies d'essences locales :*

Durant l'hiver 2014/2015, 61 plantations de haies ont été effectuées dans le cadre de la mesure mise en place par la CCPC avec le soutien du Conseil départemental et 11 plantations de haies réalisées sur le territoire de la CCVT.

### *Refuges pour la faune et la flore sauvage dans les jardins :*

Lo Parvi 14 le Petit Cozance 38460 Trept- 04 74 92 48 62

## Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi- bilan 2015

Atelier fabrication d'hôtels à insectes au local de Lo Parvi (5 personnes).

Visite du jardin de Christian RUIILLAT à Flosaille (3 personnes).

Diffusion du support PowerPoint en soirée débat à la médiathèque de Montalieu. Réalisation d'un feuillet de sensibilisation.

### *Broyage des végétaux et BRF :*

Transfert intégral du broyeur de Lo Parvi au Sictom de Morestel qui a pris entièrement le relais de Lo Parvi pour le prêt aux particuliers (490 heures de broyage en 2015) et a développé un service aux communes et collègues (182 heures de broyage en 2015).

Du BRF a été utilisé pour pailler la haie à l'étang de Lemps.

### *Création de mares :*

Création de trois mares à Parmilieu (mesures compensatoires station d'épuration).

### *Espèces introduites envahissantes :*

Communication sur les espèces introduites envahissantes dans l'étude sur les affluents du Catelan.

Obtention d'un arrêté préfectoral pour le tir et la capture des tortues de Floride par les gardes de l'ONCFS et les gestionnaires d'espaces protégés.

## **I) Participer au développement d'une agriculture respectueuse de la protection des sols et de la biodiversité.**

### *Agriculture à Haute Valeur Naturelle :*

Participation au suivi du Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) de l'Isle Crémieu porté par la CCIC.

Le SMABB, la CCVT et la CAPI portent un projet de PAEC sur le secteur de la « Bourbre ».

Signature d'une convention avec la société Vicat, la Chambre d'Agriculture de l'Isère et la commune de Creys-Mépieu pour le réaménagement agro-écologique de la carrière de la plaine de Faverges à Creys-Mépieu.

### *Circuits courts :*

Inscription d'actions à développer dans le programme européen « Leader » porté par le Symbord.

### *Mesures Agro Environnementales :*

Une cinquantaine de nouveaux contrats signés dans le cadre des MAEC Natura 2000/captages d'eau potable Isle Crémieu (d'autres contrats –nombre inconnu- en cours jusqu'à 2016). Participation au suivi du Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) de l'Isle Crémieu porté par la CCIC.

Le SMABB, la CCVT et la CAPI portent un projet de PAEC sur le secteur de la « Bourbre ».

## **J) Inciter aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables respectueuses des milieux naturels.**

### *Barrages hydroélectriques du Rhône :*

Examen des nouvelles modalités des chasses du Rhône prévues en 2016.

Intervention avec la Frapna pour proposer des modifications de protocole.

*Promouvoir l'utilisation du bois énergie dans des conditions satisfaisantes pour la biodiversité (taille des coupes, durée de rotation, maintien de rémanents au sol, etc.).*

Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi- bilan 2015

Action à Passins sur la gestion des parcelles forestières communales avec la mairie et l'ONF, diminution de la surface en coupe blanche, conversion en coupe d'éclaircie.

## Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi- bilan 2015

## Sigles utilisés :

ACCA : Association Communale de Chasse Agréée

AG : Assemblée Générale

APIE : Association Porte de l'Isère Environnement

APPB : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

BRF : Bois Raméal Fragmenté

CA : Conseil d'Administration

CC : Communauté de Communes

CCBD : Communauté de Communes des Balms Dauphinoises

CCIC : Communauté de Communes de l'Isle Crémieu

CCPC : Communauté de Communes du Pays des Couleurs

CCVT : Communauté de Communes des Vallons de la Tour

CDRA : Contrat de Développement Rhône-Alpes

CEN : Conservatoire des Espaces Naturels

CLIS : Commission Locale d'Information et de Surveillance

CMR : Capture-Marquage-Recapture

CNR : Compagnie Nationale du Rhône

CSRPN : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

DREAL : Direction Régionale de L'Ecologie, de l'Aménagement et du Logement

ENS : Espace Naturel Sensible

ERDF : Electricité Régional De France

FNE : France Nature Environnement

FRAPNA : Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature

Ha : Hectare

LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

MAET : Mesures Agri-Environnementales Territorialisées

MAEC : Mesures Agri-Environnementales et Climatiques

## Volet protection de la nature du projet associatif de Lo Parvi- bilan 2015

ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

ONF : Office National des Forêts

PAEC : Projet Agro Environnemental et Climatique

PNA : Plan National d'Actions

PRA : Plan Régional d'Actions

RD : Route Départementale

REVE : Réseau Veille Ecologique

RN : Réserve Naturelle

RNF : Réserves Naturelles de France

RNR : Réserve Naturelle Régionale

SHR : Syndicat du Haut Rhône

SICTOM : Syndicat Inter Communal de Traitement des Ordures Ménagères

SMABB : Syndicat Mixte d'Aménagement du bassin de la Bourbre

SYMBORD : Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné

VHU : Véhicule Hors d'Usage

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté

ZH : Zone Humide

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique